

A photograph of a child's legs in red rain boots standing on a wooden bench. The child is holding a large, colorful rainbow umbrella that is open and positioned in front of them. The umbrella has segments of red, orange, yellow, green, blue, and purple. The background is a blurred green lawn.

Accès à la formation:
<https://iujd.ca/fr/visites-supervisees>

Planification des contacts et des visites supervisées

Motifs de compromission : nature des faits, chronicité, gravité et fréquence

Facteurs de risque et de protection en regard de :

- ◆ Capacité et volonté des parents de mettre fin à la situation de compromission;
- ◆ Ressources du milieu pour venir en aide à l’enfant et à son ou ses parent(s)

Enfant qui ne vit plus avec son ou ses parent(s)

Contact avec le parent non gardien

Placement

Analyse des droits, avantages et risques de se voir et de ne plus se voir pour l’enfant et le parent

Réflexion sur le maintien des contacts ¹

Quels sont les projets de vie privilégiés et alternatifs?

Contacts directs

Contacts indirects

Aucune forme de contact

Analyser le besoin de supervision

1. Identifier la **nature des risques** pour l’enfant de voir son parent sans supervision
2. Analyser les facteurs de risque et les facteurs de protection associés à la situation de l’enfant
3. Identifier le **niveau de risque** associé au fait que l’enfant et son parent se voient sans supervision
4. Mettre en place, si possible, des facteurs de protection extérieurs
5. Au terme de l’analyse et en tenant compte du contexte clinico-légal, décider du besoin de supervision

Nature des risques ²

- ◆ Risque pour la sécurité physique
- ◆ Risque de mauvais traitements psychologiques
- ◆ Risque de raviver des traumatismes
- ◆ Risque de fragiliser le projet de vie de l’enfant
- ◆ Risque d’altérer le développement et le bien-être de l’enfant

Niveau de risque:

- ◆ Risque nul
- ◆ Risque faible
- ◆ Risque modéré
- ◆ Risque élevé

Si absence de risque : contacts sans supervision, élaboration d’un plan de contacts dans le P.I., révision régulière du plan de contacts.

Rédiger un plan des visites en tenant compte du niveau de risque et du projet de vie

1. Expliquer brièvement les motifs justifiant la supervision
2. Identifier les conditions permettant de lever la supervision
3. Spécifier les **objectifs des visites supervisées**
4. Identifier le **type de visite supervisée**
5. Spécifier les modalités des visites supervisées

Objectifs des visites supervisées ³

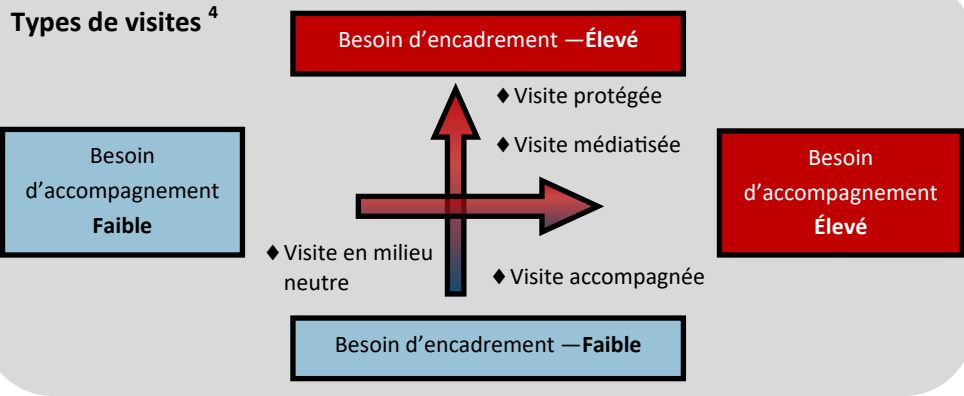
- ◆ Observer et évaluer un aspect particulier
- ◆ Maintenir le lien entre l’enfant et le parent
- ◆ Développer et restaurer le lien entre l’enfant et son parent
- ◆ Offrir à l’enfant un espace thérapeutique
- ◆ Développer les habiletés parentales

Planifier la prochaine visite

Éléments à considérer pour planifier la visite supervisée

1. Identifier les besoins et les caractéristiques des différents acteurs
2. Identifier les activités favorisant l’atteinte des objectifs
3. Préciser les responsabilités des acteurs
4. Identifier et communiquer les règles et consignes
5. Planifier les stratégies et moyens à mettre en place
6. Structurer le temps de la visite
7. Structurer l’espace
8. Évaluer le déroulement de la visite

Types de visites ⁴



Animer la visite

1. Soutenir la rencontre
2. Soutenir les émotions
3. Tenir compte des dynamiques relationnelles
4. Protéger
5. Clarifier son rôle, sa place et ses émotions comme intervenant

Réviser périodiquement le plan de visites

Existe-t-il toujours des risques associés au fait que l’enfant et le parent se voient seuls? Votre analyse mènera soit à:

1. Lever la supervision
2. Maintenir la supervision
3. Suspendre temporairement ou à plus long terme les contacts

Si la supervision des contacts est maintenue, réfléchir, en collaboration avec tous les acteurs, aux changements à apporter au plan des visites :

1. Les objectifs et le type de visite supervisée mis en place jusqu’à maintenant sont-ils toujours cohérents avec le projet de vie de l’enfant, sa situation et le niveau de risque?
2. Les conditions qui permettront de lever la supervision doivent-elles être ajustées?
3. Les modalités des visites supervisées sont-elles cohérentes avec le type de visite planifié et les objectifs poursuivis?

